

## Le Kunstmuseum Bern salue la décision de la Cour d'appel de Munich

**C'est avec joie – mais aussi soulagement – que le Kunstmuseum Bern a pris connaissance de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Munich le 15 décembre 2016. La cour y confirme l'institution du Kunstmuseum Bern comme héritier de Cornelius Gurlitt. Cette décision permet d'intensifier les préparatifs des expositions qui doivent être organisées au Kunstmuseum Bern et à la Bundeskunsthalle à Bonn et garantir l'accès public aux œuvres et à l'histoire des victimes. Cette décision permet par ailleurs au Kunstmuseum Bern de soutenir matériellement les recherches en cours du Deutsches Zentrum Kulturgutverluste (Centre allemand des biens culturels disparus) sur la provenance des œuvres. Ce afin de contribuer, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne, à la poursuite des recherches sur l'ensemble des œuvres, à l'identification des œuvres spoliées et au règlement rapide et sans excès bureaucratique des éventuelles nouvelles restitutions.**

Réunie dans le cadre de la procédure engagée il y a maintenant dix-huit mois pour l'obtention d'un certificat d'héritier, la cour d'appel a confirmé le 15 décembre 2016 en deuxième instance la validité du testament de Cornelius Gurlitt. Ce qui valide l'institution testamentaire du Kunstmuseum Bern comme héritier. Une période très mouvementée s'était ouverte pour le Kunstmuseum Bern après qu'il eut appris que Cornelius Gurlitt l'avait désigné comme son héritier. Le Kunstmuseum Bern est par conséquent heureux mais aussi soulagé de l'arrêt rendu par la cour d'appel.

### **Des recherches exhaustives sur les œuvres et les restitutions**

L'établissement du certificat d'héritier permettra désormais au Kunstmuseum de soutenir matériellement les travaux de recherche du Deutsches Zentrum Kulturgutverluste. Il s'est depuis longtemps engagé à lui apporter une contribution financière mais seule son institution comme héritier juridiquement protégée peut autoriser son versement.

Les travaux de recherche s'étendront probablement jusqu'à la fin de 2017. Les œuvres dont il aura été établi qu'il s'agit d'œuvres spoliées ou qui sont fortement soupçonnées de l'être feront, conformément à l'accord entre la République fédérale d'Allemagne et le Kunstmuseum Bern, l'objet de restitutions par la République fédérale. Les œuvres dont il aura été établi qu'il ne s'agit pas, ou très probablement pas, d'œuvres spoliées seront prises en charge par le Kunstmuseum Bern. Pour les œuvres qui ne répondent ni à l'un ni à l'autre de ces critères, il appartient de droit au Kunstmuseum Bern de décider de ce qu'il fera. Il arrêtera ses choix avec soin et dans le respect des réalités historiques.

Concernant plus particulièrement ce qu'on appelle « l'art dégénéré », le Kunstmuseum recourra à une politique de prêt généreuse à l'égard des musées allemands.

**Les expositions à Berne et à Bonn**

La décision de la cour d'appel laisse la voie libre à l'organisation des expositions programmées en parallèle à la Bundeskunsthalle à Bonn et au Kunstmuseum Bern. Les expositions conçues de concert par les deux institutions s'attacheront à établir transparence et replacer la collection Gurlitt dans son contexte historique. Il y sera traité du comportement du régime totalitaire des nationales-socialistes vis-à-vis de l'art, de comment on en vint à la conceptualisation de « l'art dégénéré », de figures dont l'histoire personnelle fut associée à ces événements, notamment des collectionneurs juifs et artistes juifs qui furent victimes de spoliation et de l'holocauste. Et de comment des œuvres spoliées rejoignirent ultérieurement des musées et des collections privées.

**L'importance historique de la succession Gurlitt**

Un grand nombre d'œuvres ont déjà fait l'objet de recherches concernant leur provenance et une bonne part d'entre elles est exempte de soupçon de spoliation. On y trouve réunies de remarquables œuvres sur papier, en couleur, émanant d'artistes de la Nouvelle Objectivité (*Tête de sape* d'Otto Dix, *L'Infirmière* de George Grosz), ainsi qu'un important ensemble d'excellente qualité d'aquarelles et de différentes peintures produites dans l'entourage des groupes allemands de la Brücke (*Portrait d'homme* d'Erich Heckel, *Paysage d'hiver* de Karl Schmidt-Rottluff, *Submersion* d'Emil Nolde, *Passerelle au moulin* d'Otto Mueller (*Portrait de Maschka Mueller*) et du Blaue Reiter (Le Cavalier bleu), et dont il faut souligner pour ce dernier qu'il s'agit d'œuvres magistrales de Franz Marc (*Cheval couché*, *Chevaux dans un paysage*), d'August Macke (*Dans le jardin du château d'Oberhofen*) et de Vassily Kandinsky (*Suspension pesante*). Ces aquarelles et ces gouaches, qui se situent à maints égards dans la lignée d'œuvres déjà présentes dans la collection du Kunstmuseum Bern, s'accompagnent de vastes séries d'estampes de très bonne qualité de Max Beckmann, Lovis Corinth, Otto Dix, Heinrich Campendonk, Oskar Kokoschka, Emil Nolde et Karl Schmidt-Rottluff.

Parmi les œuvres pour lesquelles les recherches n'ont pas encore livré de conclusion définitive se trouvent quelques peintures d'importance historique majeure, en particulier un tableau de Paul Cézanne mais aussi des peintures de Paul Gauguin, Claude Monet et Auguste Renoir, notamment.

**Les demandes d'informations doivent être adressées à :**

Dr. Marcel Brühlhart, vice-président du conseil de la Fondation  
Kunstmuseum Bern-Zentrum Paul Klee  
Dr. Nina Zimmer, directrice du Kunstmuseum Bern-Zentrum Paul Klee

**Les contacts peuvent être pris auprès de :**

Maria-Teresa Cano, directrice de la communication et des relations publiques du Kunstmuseum Bern-Zentrum Paul Klee, [press@kunstmuseumbern.ch](mailto:press@kunstmuseumbern.ch), T +41 31 359 01 89